

était tellement épuisé, qu'on ne pouvait plus y obtenir de récoltes, qu'il fallait de toute nécessité y planter des arbres; mais c'est une erreur démentie par l'expérience. On y met toutes espèces de productions autres que le houblon, après qu'on lui a donné les fûtons et les engrais convenables. Mais ce n'est pas en une seule année qu'on peut extirper les pousses de houblon d'un terrain qui en portait: quelques précautions qu'on mette à enlever les racines, il faut des cultures de plantes qui demandent des binages, telles que celles des patates, des fèves et ensuite des prairies artificielles.

Le produit du houblon est très variable, même dans une même houblonnière. Le plus haut rendement que l'on ait obtenu est de 900 livres de cônes par arpent; mais la moyenne dans une houblonnière bien fumée ne dépasse jamais 600 livres par arpent. Mathieu de Dombasle a récolté sur sa houblonnière de Lorraine, pendant treize années de culture, une moyenne de 610 livres par arpent, et ce produit est considéré comme un grand succès. La sécheresse plus ou moins grande des saisons est surtout la cause des variations des produits. Ainsi le même agriculteur récoltait 550 livres la 8e année, et l'année suivante la récolte n'était que de 250 livres.

### Correspondance.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous adresser quelques mots au sujet de la Séance de l'Assemblée Législative de Québec, de cet après-midi, mercredi, 14 février. Pour moi, elle a une importance très importante et je m'empresse de vous en faire part ainsi qu'à vos lecteurs. Il s'agit d'une question qui a son bon et son mauvais côté. Je dis mauvais côté en ce sens que bon nombre de personnes la traite à la légère, je veux parler des fromageries. Le député de Bagot, M. Cassavant, dans un discours très substantiel, nous a montré l'importance de cette branche de l'industrie, qui est une véritable révolution pour nous. L'orateur que tous vos lecteurs connaissent, était sur un terrain qui lui est familier. Il a traité ce vaste sujet avec une compétence qui dit assez combien il a étudié cette question vitale pour le cultivateur canadien. Aussi la chambre ne lui a pas ménagé ses applaudissements et l'a écouté avec une attention soutenue. Il n'a pas parlé à la légère, mais il a donné des chiffres et les chiffres parlent par eux-mêmes. Le croirez-vous, Monsieur le Rédacteur? L'honorable M. Blanchet, en réponse à l'honorable député de Bagot, a donné lecture à la chambre d'un extrait d'un journal américain où il est dit que: "le Canada produit du beurre et du fromage d'une excellente qualité et même de faire une concurrence énorme aux Etats-Unis." Réjouissons-nous donc de cet aveu qui ne saurait être taxé de partialité. On reconvaît aux Etats-Unis l'importance de la fabrication du fromage; on prévoit dans un avenir prochain, une concurrence, une rivalité très forte, car le même journal ajoute: "que bientôt le Canada fournira à lui seul tout le marché de fromage, s'il continue." Comment nos cultivateurs ne comprendraient-ils pas l'importance de cette industrie, quand nos voisins, si prudents, y trouvent un avantage réel?

Laissez-moi, Monsieur le Rédacteur, vous dire un mot de notre fromagerie à l'Isle-Verte. Il n'y a pas à se le cacher, il existe chez nous une apathie déplorable à tous égards. Pourtant, MM. Taché et Charles George Bertrand, sont des hommes en qui on peut reposer une entière confiance. Ils y ont engagé leurs capitaux. Il faut que cela soit sûr et pour eux et pour le cultivateur. Néanmoins on a su trouver des prétextes qui n'en sont pas, on a retiré ses vaches et on a failli mettre en péril une industrie payante reconnue pas tous les industriels comme une révolution générale: parmi le peuple canadien. J'espère que tous nos cultivateurs liront quelque part tous les détails donnés par M. Cassavant, afin qu'ils se convainquent d'une chose: c'est que M. M. Taché et Bertrand n'ont pu ni se tromper ni tromper les cultivateurs, et que si les résultats n'ont pas été aussi bons qu'on aurait pu le désirer, les cultivateurs

ne devront s'en prendre qu'à eux. Partout on entend dire que les gens sont satisfaits. A l'Isle-Verte on murmure. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour nous comme pour les autres comtés qui manufacturent le fromage sur une haute échelle. Voyez la Beauce. Une seule paroisse a produit dans quatre mois deux cent mille livres passé de fromage. L'Isle-Verte peut en faire autant, mais à une condition: c'est que tout soupçon disparaît, tout esprit de parti s'évanouisse, et que chaque cultivateur se fasse un devoir de donner du lait à la fromagerie. Voilà les moyens, et c'est le secret pour réussir.

Je voudrais pouvoir vous parler des remarques de l'Hon. M. Blanchet, M. Nantel, le jeune et vigoureux député de Terrebonne et de l'Hon. M. Morcier, mais le temps me manque. Comme vous le voyez, c'est un sujet important, puisqu'il a le mérite d'être traité par des hommes aussi marquants. Espérons que nos cultivateurs comprendront l'importance de cette question vitale pour nous et qu'ils y donneront une attention toute particulière. Je voudrais être plus apte à traiter une pareille matière: mais à défaut d'expérience, Monsieur le Rédacteur, vous me tiendrez compte de ma bonne volonté.

Bien à vous,

CHARLES A. GAUVREAU.

Québec, 14 fev. 1883.

N. B.—Notre Député, M. Deschesne vient de soutenir l'attention de la chambre pendant quelque temps sur la question du fromage, et à l'heure où je vous écris, l'Hon. Premier prononce sur cette question un discours de maître qui sera sans doute publié dans les journaux du jour. Je ne vous apprendrai rien en disant que le Député de Temiscouata se fait un devoir de prendre part à la discussion chaque fois qu'il s'agit de faire prévaloir les intérêts de l'agriculture, et il le fait avec tact et connaissance de cause.

"Le Messager," "l'Ami des Canadiens" et la "Gazette des Campagnes."

A la demande de M. J. D. Montmarquet, propriétaire des deux premiers journaux, nous avons fait des arrangements avec ce monsieur qui ne seront applicables qu'aux abonnés demeurant aux Etats-Unis. Voici la nature de ces arrangements tels qu'annoncés dans le *Messenger*:

Nous sommes toujours heureux quand nous pouvons annoncer une bonne nouvelle à nos lecteurs.

Depuis longtemps, nos abonnés du comté d'Aroostook, qui sont presque tous cultivateurs, nous demandent de leur donner plus de matières concernant l'agriculture.

L'espace ne nous a jamais permis de nous rendre à leur juste demande. Cependant nous nous sommes occupé d'eux, et aujourd'hui, nous avons le plaisir de leur annoncer que nous sommes prêts à leur fournir toute la lecture qu'ils peuvent désirer, pour apprendre à bien cultiver leurs terres et bien soigner leurs animaux.

Nous avons pris des arrangements avec M. Pronk, propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, publiée au Canada, par lesquels il nous est possible d'offrir ce journal, avec le nôtre, pour la modique somme de UNE PIASTRE ET CINQUANTE CENTIMS par année. C'est-à-dire deux journaux pour le prix d'un seul.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas de terres à cultiver, trouveront aussi leur profit dans cet arrangement, en ce que nous pourrions remplir de matières capables d'intéresser tout le monde, l'espace que nous réservons à l'agriculture. Et puis, nous fixons le prix du *Messenger* et de *l'Ami des Canadiens* à une piastre par année pour un temps indéterminé.

Maintenant nous prions nos abonnés de lire attentivement ce qui suit afin qu'il n'y ait pas de malentendu:

1o. L'abonnement du *Messenger* ou de *l'Ami des Canadiens* est de une piastre par année pour les personnes qui paient une année d'avance.

2o. L'abonnement aux mêmes journaux est de une piastre et cinquante centims pour les personnes qui ne paient pas d'avance; on qui ne s'abonnent pas pour une année.

3o. L'abonnement pour le *Messenger* ou *l'Ami des Canadiens* avec la *Gazette des Campagnes*, est de une piastre et cinquante